

HD  
3646  
C3  
A3614



**Expansion  
Économique  
Régionale**

**Regional  
Economic  
Expansion**

# **RAPPORT SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**



**Août 1972**

**ÉDITION REVISÉE**

MINISTÈRE DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

RAPPORT AU PARLEMENT SUR L'ADMINISTRATION DES SUBVENTIONS AU  
DÉVELOPPEMENT AUX TERMES DE LA LOI SUR LES SUBVENTIONS  
AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET DE L'ARTICLE 10 DE LA LOI SUR  
LE MINISTÈRE DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE  
POUR LE MOIS D'AOÛT 1972

---

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
INTRODUCTION	
PARTIE I	
<u>RÉSUMÉ DES DONNÉES STATISTIQUES</u> .....	6
Dossier des demandes et des offres	
Tableau 1 - Demandes de subventions .....	8
Tableau 2 - Demandes de garanties de prêts .....	9
PARTIE II	
<u>SUBVENTIONS - REVUE MENSUELLE</u> .....	10
Détails concernant les offres acceptées, et les offres acceptées et ultérieurement révisées, déclinées ou retirées.	
Tableau 3 - Subventions .....	11
PARTIE III	
<u>DÉTAILS CONCERNANT LES OFFRES DE GARANTIES     DE PRÊTS ACCEPTÉES AU COURS DU MOIS</u> .....	27
Détails concernant les offres acceptées, et les offres acceptées et ultérieurement révisées, déclinées ou retirées.	
PARTIE IV	
<u>DÉFINITIONS</u> .....	28

## INTRODUCTION

La Loi sur les subventions au développement régional et la Loi sur le ministère de l'Expansion économique régionale prévoient divers stimulants à l'appui de l'implantation, la modernisation ou l'agrandissement d'entreprises de fabrication et autres genres d'établissements. Ces stimulants, offerts sous forme de subventions ou de garanties de prêts, sont un moyen d'accroître ou de conserver les occasions d'emploi dans les régions et les zones que le gouverneur en conseil a désignées pour y favoriser l'expansion économique et le relèvement social à l'aide de mesures spéciales.

On peut obtenir des exemplaires des statuts et règlements pertinents de même que diverses brochures traitant des mécanismes administratifs qui régissent l'octroi de subventions et de garanties de prêts en s'adressant à la Division de l'information du ministère de l'Expansion économique régionale.

Le présent rapport mensuel offre au Parlement et au public les plus récents renseignements touchant l'application du programme d'aide au développement régional. Il renferme un résumé des données statistiques touchant les mesures administratives prises depuis la mise en vigueur du programme jusqu'à la fin du mois en cause, accompagné d'une revue des éléments essentiels se rapportant à chacune des offres d'aide acceptées au cours du même mois.

Les stimulants industriels sont offerts dans de vastes régions ainsi que dans des zones spéciales désignées par le gouvernement fédéral, à la suite de consultations avec les administrations provinciales.

Les régions désignées englobent de vastes secteurs du pays tandis que les zones spéciales, maintenant au nombre de 23, constituent des centres névralgiques de développement éventuel plus restreints. On trouvera à la page 5 une carte des régions désignées et des zones spéciales.

Le montant d'une subvention peut varier, dans les limites prescrites, afin de répondre aux exigences d'un projet donné. Dans le cas d'une nouvelle usine ou de l'agrandissement d'un établissement existant en vue de permettre la fabrication d'un nouveau produit, la subvention est fondée sur le coût d'immobilisation approuvé et, s'il y a lieu, sur le nombre d'emplois devant être créés. Dans le cas de la modernisation ou de l'agrandissement d'une usine qui n'implique pas de nouveau produit, seul le coût d'immobilisation approuvé est pris en considération.

Comme l'indique le tableau suivant, le montant maximal de la subvention peut varier suivant l'endroit et le genre de projet:

<u>Endroit</u>	<u>Genre de projet</u>	
	<u>Modernisation ou agrandissement</u>	<u>Nouvelle usine ou agrandissement en vue d'un nouveau produit</u>
Région A (Provinces de l'Atlantique)	30 p. 100 du coût d'immobilisation admissible	35 p. 100 du coût d'immobilisation, plus \$7,000 par emploi direct admissible créé.
Région B (Régions désignées normales)	20 p. 100 du coût d'immobilisation admissible	25 p. 100 du coût d'immobilisation, plus \$5,000 par emploi direct admissible créé.
Région C (Régions désignées spéciales - sud-ouest du Québec et sud-est de l'Ontario)	10 p. 100 du coût d'immobilisation admissible	10 p. 100 du coût d'immobilisation, plus \$2,000 par emploi direct admissible créé.

Suivant les dispositions de la Loi sur les subventions au développement régional, le montant maximal d'une subvention peut atteindre \$30,000 par emploi direct admissible créé ou la moitié du capital affecté à l'entreprise.

Dans le cas des stimulants industriels offerts en vertu des "dispositions touchant les zones spéciales" de la Loi sur le ministère de l'Expansion économique régionale, on n'a pas fixé de montants maximaux. Toutefois, en pratique, les normes prévues dans la Loi sur les subventions au développement régional sont généralement appliquées lorsque cette mesure administrative est jugée appropriée.

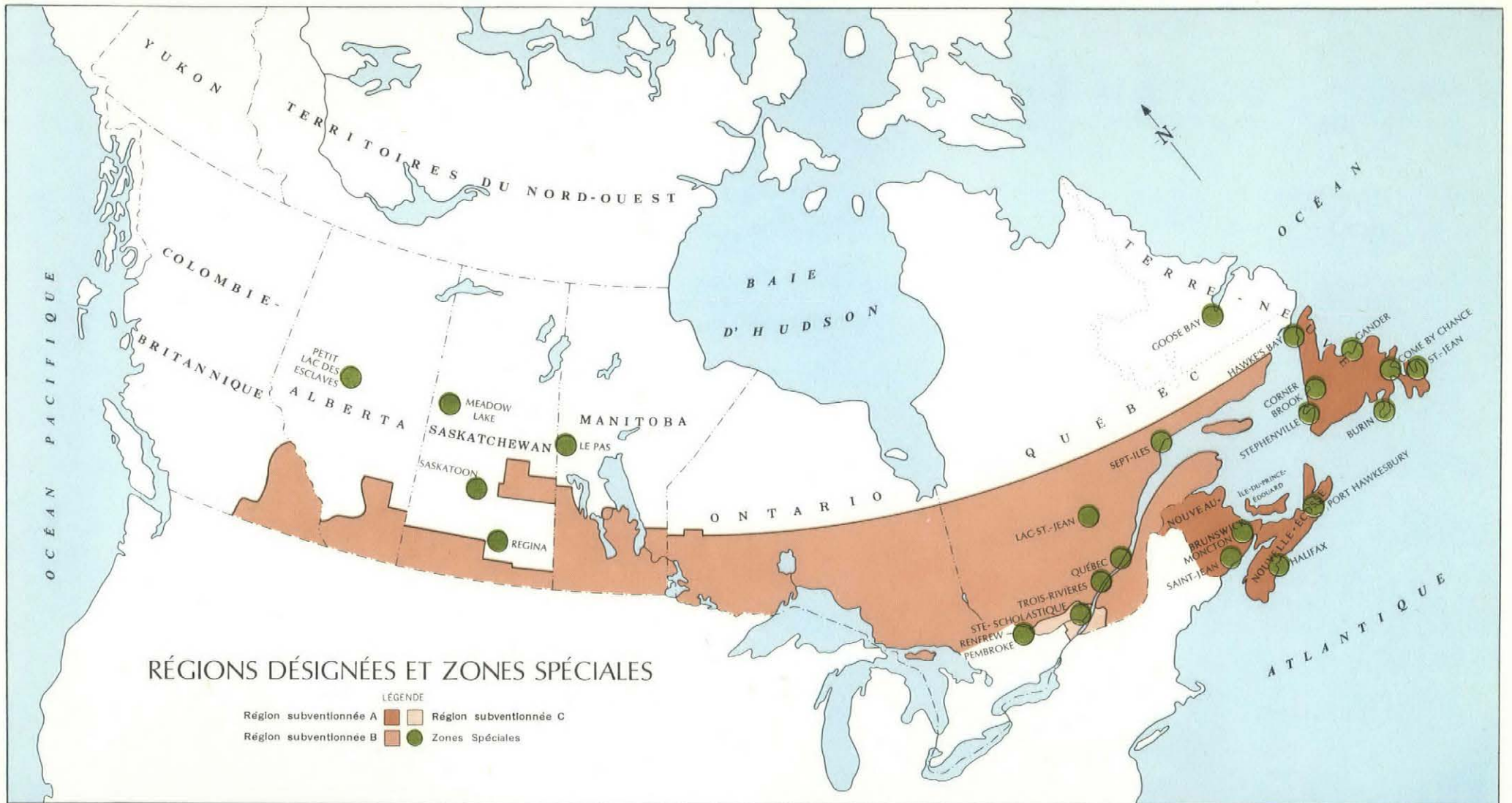
Les garanties de prêts, dont le but est d'atténuer les difficultés qu'éprouvent les investisseurs à obtenir des fonds sous forme de prêts pour effectuer des placements dans les régions à faible croissance, ne peuvent dépasser 90 p. 100 du montant global avancé par un prêteur plus les intérêts, ou 72 p. 100 du coût d'immobilisation total.

A compter de mars 1973, une revue générale du dossier de toutes les offres d'aide financière acceptées viendra s'ajouter aux rapports mensuels, à la fin de chaque année financière.

Bien que les pratiques administratives diffèrent quelque peu selon que l'aide financière est octroyée en vertu de la Loi sur les subventions au développement régional ou de la Loi sur le ministère de l'Expansion économique régionale, la terminologie utilisée dans le présent rapport est la même dans les deux cas. C'est ainsi qu'aux termes de la Loi sur les subventions au développement régional, des lettres sont utilisées pour offrir l'aide financière alors qu'en vertu de la Loi sur le ministère de l'Expansion économique

régionale, des projets d'entente servent à la même fin. Pour simplifier le rapport, la même expression, soit "offres faites", sert à décrire les deux moyens. La dernière section du rapport, intitulée "Sources de renseignements et définitions", traite en outre de plusieurs autres points techniques d'une certaine importance.

En conclusion, il convient de noter que les demandes d'aide et les documents à l'appui renferment un grand nombre de renseignements qui, du point de vue commercial, doivent demeurer confidentiels. En raison de la ligne de conduite adoptée en ce sens par le Ministère, ce dernier ne peut dévoiler certaines données. Pour la même raison, le Ministère ne rapporte pas la réception d'une demande quelconque avant et à moins qu'elle ne résulte en une offre d'aide acceptée. Cette ligne de conduite, conforme aux buts et objectifs du programme, est de favoriser les investissements de capitaux dans les régions désignées et les zones spéciales du Canada.



PUBLIÉE 1972  
SOUS-SECTION DE LA CARTOGRAPHIE  
DIVISION DE L'INFORMATION



**Expansion Économique Régionale**  
**Regional Economic Expansion**

## PARTIE I - RÉSUMÉ DES DONNÉES STATISTIQUES

Dans la présente partie du rapport, on trouve deux tableaux de données statistiques sur différents aspects du programme d'aide au développement régional.

Le premier tableau, qui se rapporte aux subventions, établit le dossier des demandes reçues et des offres faites à la fin d'août 1972.

Le tableau indique notamment:

- 1) qu'au cours du mois d'août, 200 demandes ont été reçues (pour un total de 1,294 au cours de l'année financière) et 57 offres ont été faites (portant le total pour l'année financière en cours à 497);
- 2) que parmi les 6,277 demandes reçues depuis la mise en vigueur du programme, 2,923 ont été rejetées ou retirées et 2,375 ont donné lieu à des offres;
- 3) qu'en soustrayant le nombre d'offres périmées, retirées et refusées, le nombre net d'offres acceptées se chiffre à 1,751; et
- 4) qu'en regard des obligations que représente le nombre net d'offres acceptées (1,751), des versements partiels ont été faits dans 676 cas et des versements définitifs dans 15 cas.

Les estimations faites au moment où les subventions ont été offertes et les redressements apportés par suite de changements aux projets en cause donnent les chiffres cumulatifs suivants, en ce qui a trait au nombre net d'offres acceptées:

- coûts d'immobilisation admissibles: \$1,431 millions;
- nombre de nouveaux emplois directs prévus: 71,532; et
- montant global des subventions: \$286.9 millions.

A ce jour, le montant total effectivement versé en subventions atteint \$63 millions.

Le deuxième tableau se rapporte aux garanties de prêts; il établit le dossier des demandes reçues et des offres faites à la fin d'août 1972.

Il indique notamment qu'au cours du mois d'août, 7 demandes ont été reçues (portant le total pour l'année financière en cours à 40) et une offre a été faite (pour un total de 8 au cours de l'année financière).

TABLEAU 1

DEMANDES DE SUBVENTIONS

DOSSIER DES DEMANDES ET DES OFFRES - AOÛT 1972

	<u>Mois</u>	<u>Année financière en cours</u>	<u>Depuis la mise en vigueur à ce jour</u>
<u>DEMANDES</u>			
Demandes reçues	200	1,294	6,277
Demandes retirées	100	465	1,683
Demandes rejetées	54	308	1,240
Offres faites	57	497	2,375
<u>OFFRES FAITES</u>			
Offres faites	57	497	2,375
Offres périmées	12	33	120
Offres déclinées	11	34	178
Offres acceptées	113	479	1,928
<u>OFFRES ACCEPTÉES</u>			
Offres acceptées	113	479	1,928
Offres acceptées, déclinées ou retirées	11	59	177
Nombre net d'offres acceptées	102	420	1,751
<u>NOMBRE NET D'OFFRES ACCEPTÉES</u>			
Nombre net d'offres acceptées	102	420	1,751
Aucun versement effectué	-	-	1,060
Versement partiel effectué	45	139	676
Dernier versement effectué	9	15	15

TABLEAU 2

DEMANDES DE GARANTIES DE PRÊTSDOSSIER DES DEMANDES ET DES OFFRES - AOÛT 1972

	<u>Mois</u>	<u>Année financière en cours</u>	<u>Depuis la mise en vigueur à ce jour</u>
<u>DEMANDES</u>			
Demandes reçues	7	40	176
Demandes retirées	5	23	54
Demandes rejetées	-	10	44
Offres faites	1	8	19
<u>OFFRES FAITES</u>			
Offres faites	1	8	19
Offres périmées	-	-	1
Offres déclinées	-	1	1
Offres acceptées	-	3	11
<u>OFFRES ACCEPTÉES</u>			
Offres acceptées	-	3	11
Offres acceptées, déclinées ou retirées	-	1	2
Nombre net d'offres acceptées	-	2	9
<u>NOMBRE NET D'OFFRES ACCEPTÉES</u>			
Nombre net d'offres acceptées	-	2	9
Garanties en vigueur	-	-	-

## PARTIE II - SUBVENTIONS - REVUE MENSUELLE

La deuxième partie se compose du tableau 3. Il s'agit d'une liste, par ordre alphabétique, de toutes les offres faites au cours du mois d'août.

- 1) offres acceptées;
- 2) offres acceptées et ultérieurement révisées, et
- 3) offres acceptées et ultérieurement déclinées ou retirées.

Le mois et l'année du plus récent rapport touchant les offres acceptées mais ultérieurement révisées, déclinées ou retirées sont indiqués entre parenthèses sous le nom de la société. Seules les données révisées sont indiquées.

On a utilisé des abréviations pour donner les détails touchant le "genre de projet". Dans la partie IV du présent rapport, les abréviations utilisées ici sont expliquées en détail.

- |        |   |  |
|--------|---|--|
| N.U.   | - | Nouvelle usine                             |
| A.N.P. | - | Agrandissement en vue d'un nouveau produit |
| A      | - | Agrandissement                             |
| M      | - | Modernisation                              |
| N.E.C. | - | Nouvel établissement commercial            |

TABEAU 3

SUBVENTIONS

RENSEIGNEMENTS SUR LES OFFRES ACCEPTÉES AINSI QUE SUR LES OFFRES  
ACCEPTÉES ET ULTÉRIEUREMENT RÉVISÉES, DÉCLINÉES OU RETIRÉES DURANT LE MOIS D'AOÛT 1972

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
1. A. Northcott Ltd.	Lewisporte, T.-N.	Traitement du poisson	A.M.	\$ 37,000	10	30%	\$ 11,100
2. A. & G. Welding & Machine Shop	Arcola, Sask.	Remorques et réservoirs de pétrole	A	\$ 45,800	7	20%	\$ 9,160
3. Abbott Laboratories Limited	Ville Mont-Royal, P.Q.	Solutions intraveineuses	A.M.	\$2,361,000	38	5%	\$118,050
4. Agmont Mills Ltd.	Montréal, P.Q.	Tricots	A	\$ 209,000	9	10%	\$ 20,900
5. Les Aliments Martin Inc.	Montréal, P.Q.	Produits alimentaires	A	\$ 69,200	4	8%	\$ 5,536
6. American Furniture Co. Ltd.	Montréal, P.Q.	Meubles	A	\$ 93,000	11	8%	\$ 7,440
7. Arcom Systems Limited	Slave Lake, Alta	Éléments modulaires	N.U.	\$ 808,315	192	20% plus \$2,000 par emploi admissible créé (192)	\$545,663
8. Atlantic Dry Kiln Ltd.	Rimouski, P.Q.	Articles divers de métal en feuilles	A.N.P.	\$ 244,000	21	20% plus \$2,000 par emploi admissible créé (21)	\$ 90,800
9. B & B Stone Limited	Thunder Bay, Ont.	Éléments de construction précoulés	A.M.	\$ 70,000	14	15%	\$ 10,500

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
10. M. D.W. Ballantyne	Woodstock, N.-B.	Remorques	N.U.	\$ 243,914	48	25% plus \$1,900 par emploi admissible créé (47)	\$150,279
11. Baron Rubber Ltd.	Saint-Jérôme, P.Q.	Semelles de caoutchouc et de plastique fondu	a) A.M. b) A.N.P.	a) \$ 206,000 b) \$ 307,450	25 51	a) 10% b) 10% plus \$1,500 par emploi admissible créé (51)	a) \$ 20,600 b) \$107,245
12. Beattie & Son Inc.	Hemmingford, P.Q.	Jus de pommes	N.U.	\$ 170,000	3	10% plus \$2,000 par emploi admissible créé (3)	\$ 23,000
13. Bellerive Veneer & Plywoods Ltd.	Mont-Laurier, P.Q.	Bois de sciage	N.U.	\$ 315,200	39	15% plus \$1,500 par emploi admissible créé (34)	\$ 98,280
14. Bellerive Veneer & Plywoods Ltd.	L'Annonciation, P.Q.	Bois de sciage	N.U.	\$ 309,800	39	15% plus \$1,500 par emploi admissible créé (34)	\$ 97,470
15. Ben Mullins	Main-A-Dieu, N.-É.	Traitement du poisson	N.U.	\$ 130,750	20	35% plus \$750 par emploi admissible créé (20)	\$ 60,763
16. Berkline Canada Ltd.	Ville d'Anjou, P.Q.	Cadres de chaise	A	\$ 145,000	15	10%	\$ 14,500
17. Bozart Ltd.-Ltée	Montréal, P.Q.	Estampage à chaud et embossage de boîtes	A.N.P.	\$ 105,200	18	8% plus \$1,000 par emploi admissible créé (16)	\$ 24,416

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
18. Brunswick Fish Market Co. Ltd.	Val Comeau, N.-B.	Traitement du poisson	N.U.	\$ 84,930	21	20% plus \$850 par emploi admissible créé (21)	\$ 34,836
19. Canadian Hockey Sticks Mfg. Inc.	Drummondville, P.Q.	Bâtons de hockey	A	\$ 38,000	9	20%	\$ 7,600
20. Canadian Hoechst Limited	Varenes, P.Q.	Dispositifs de développement et de tirage pour plaques offset et des enveloppes à saucisses	a) A b) A.N.P.	a) \$ 31,700 b) \$ 193,300	1 6	a) 7% b) 7% plus \$1,500 par emploi admissible créé (6)	a) \$ 2,219 b) \$ 22,531
21. Canadian Rogers Western (1971) Ltd.	Winnipeg, Man.	Dispositifs d'alimentation du bétail et matériel de contrôle de la pollution etc.	A.N.P.	\$ 77,750	40	10% plus \$800 par emploi admissible créé (40)	\$ 39,775
22. Central Quebec Steel Ltd.	Trois-Rivières, P.Q.	Poutres en acier	A.M.	\$ 150,000	15	20%	\$ 30,000
23. Centre de Rénovation Etchemin Inc.	Saint-Romuald, P.Q.	Portes de bois encadrées	N.U.	\$ 100,320	16	15% plus \$1,200 par emploi admissible créé (16)	\$ 34,248
24. Compagnie Montco (1966) Ltée	Ville d'Anjou, P.Q.	Blocs de béton	A.M.	\$ 480,000	19	10%	\$ 48,000
25. Confection Alpha Inc.	Sherbrooke, P.Q.	Vêtements	N.U.	\$ 92,700	23	20%	\$ 18,540

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
26. Consumers Glass Company Limited	Ville Saint-Pierre, P.Q.	Contenants en verre	A.M.	\$ 329,000	9	10%	\$ 32,900
27. Coopérative des Pomiculteurs du Québec	Franklin Centre, P.Q.	Cidre	A.N.P.	\$ 156,000	25	10% plus \$1,000 par emploi admissible créé (25)	\$ 40,600
28. Cornwall Electric Ltd.	Cornwall, Ont.	Petits appareils électriques	N.U.	\$ 66,060	28	5% plus \$800 par emploi admissible créé (28)	\$ 25,703
29. Dalman Enterprises Ltd.	Killarney, Man.	Machines agricoles	N.U.	\$ 103,000	28	10% plus \$700 par emploi admissible créé (28)	\$ 29,900
30. Delvista Construction Inc.	Sainte-Julie-de-Verchères, P.Q.	Maisons sectorielles	A	\$ 230,000	99	10%	\$ 23,000
31. Dorfin Paper Products	Ville d'Anjou, P.Q.	Produits de papier	A	\$ 60,000	5	10%	\$ 6,000
32. Elmcrest Furniture Mfg. Ltd.	Winnipeg, Man.	Meubles en bois et rembourrés	N.U.	\$ 143,000	43	18% plus \$1,100 par emploi admissible créé (28)	\$ 56,540
33. Elite Interiors Ltd.	Montréal, P.Q.	Meubles	A.M.	\$ 86,614	29	10%	\$ 8,661
34. Enflo Corporation	Grand Falls, N.-B.	Produits au fluor-carbone	N.U.	\$ 401,000	45	20% plus \$3,500 par emploi admissible créé (42)	\$227,200

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
35. Fabric Dyers Ltd.	Lachine, P.Q.	Traitement, teinture et finition du textile	A	\$ 44,700	9	10%	\$ 4,470
36. Fairview Industrial Engineering (1968)	Halifax, N.-É.	Articles en métal	A	\$ 50,000	7	30%	\$ 15,000
37. Fenebec Inc.	Saint-Joseph-de-Beauce, P.Q.	Portes et fenêtres	N.U.	\$ 433,500	74	15% plus \$1,700 par emploi admissible créé (65)	\$175,525
38. Fibersteel Marine Industries Limited	Mahone Bay, N.-É.	Produits fabriqués en ciment ferreux	N.U.	\$ 84,000	9	20% plus \$3,000 par emploi admissible créé (9)	\$ 43,800
39. Flakeboard Co. Ltd.	Milltown, N.-B.	Bois aggloméré	A	\$1,853,000	57	25%	\$463,250
40. Fonderie Gosselin Inc.	Sainte-Anne-de-la-Pérade, P.Q.	Pièces de fonte	A	\$ 46,905	9	15%	\$ 7,035
41. Fonderie de Sainte-Julie Inc.	Sainte-Julie, P.Q.	Pièces coulées en alliage d'aluminium et de bronze	N.U.	\$ 89,623	23	5% plus \$800 par emploi admissible créé (22)	\$ 22,081
42. The Great Lakes Paper Company Ltd.	Thunder Bay, Ont.	Bois d'oeuvre séché au four	A.N.P.	\$4,108,000	50	10% plus \$2,000 par emploi admissible créé (50)	\$510,800
43. G.R. Patstone Ltd.	Saint-Jean, N.-B.	Carrosseries pour camions	A	\$ 54,500	9	25%	\$ 13,625

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
44. Hamburger Drahtseilerei GMBH	Granby, P.Q.	Câbles métalliques	N.U.	\$ 836,000	43	15% plus \$2,500 par emploi admissible créé (37)	\$217,900
45. H.C. Vidal Ltée	Montréal, P.Q.	Chaudières et réservoirs divers	N.U.	\$ 113,000	45	8% plus \$800 par emploi admissible créé (15)	\$ 21,040
46. H.F. Russell Seafoods Ltd.	Lismore, N.-É.	Traitement du poisson	A.N.P.	\$ 139,519	58	20% plus \$1,000 par emploi admissible créé (38)	\$ 65,904
47. Hollywood Star Knitting Mills Ltd.	Ville d'Anjou, P.Q.	Gilets	N.U.	\$ 76,420	35	5% plus \$200 par emploi admissible créé (29)	\$ 9,620
48. Howard-Bienvenu Inc.	La Sarre, P.Q.	Moulin à scie	N.U.	\$2,061,600	189	10% plus \$2,000 par emploi admissible créé (189)	\$584,160
49. Hub Meat Packers Limited	Moncton, N.-B.	Traitement des viandes	A	\$ 70,000	7	15%	\$ 10,500
50. Impenco Limited	Montréal, P.Q.	Boîtes de métal et de plastique	a) A b) A.N.P.	a) \$ 56,200 b) \$ 46,500	13 7	a) 7% b) 7% plus \$1,500 par emploi admissible créé (7)	a) \$ 3,934 b) \$ 13,755
51. Industries Cerco Inc.	Saint-Rémi, P.Q.	Cercueils	A.M.	\$ 66,925	6	8%	\$ 5,354
52. Les Industries Provinciales Limitée	Saint-Damien, P.Q.	Produits de plastique	A	\$1,190,000	36	20%	\$238,000

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
53. Les Industries Saguenay Ltée	Chicoutimi, P.Q.	Bateaux et moulin à papier	a) A.M.	a) \$ 35,717	7	a) 20%	a) \$ 7,143
			b) A.N.P.	b) \$ 34,980	2	b) 20%	b) \$ 10,996
						plus \$2,000 par emploi admissible créé (2)	
54. ITT Canada Limited	Saint-Jérôme, P.Q.	Fil et matériau de soudure	A	\$ 143,000	5	8%	\$ 11,440
55. M. Jeff Inc.	Trois-Rivières, P.Q.	Vêtements pour hommes	a) A	a) \$ 74,700	59	a) 10%	a) \$ 7,470
			b) A.N.P.	b) \$ 60,300	58	b) 10%	b) \$ 29,230
						plus \$400 par emploi admissible créé (58)	
56. Johncraft Limited	Montréal, P.Q.	Portes de bois et d'aluminium	A.M.	\$ 87,917	11	9%	\$ 7,913
57. Keeping and MacKay Limited	Beach Point, Î.-P.-É.	Traitement du poisson	A.M.	\$ 107,000	8	30%	\$ 32,100
58. Kempac Corporation	Saint-Janvier, P.Q.	Articles de toilette	A.M.	\$ 279,275	9	9%	\$ 25,135
59. Ken MacLennan Sawmill Ltd.	Dalkeith, Ont.	Bois d'oeuvre	N.U.	\$ 220,000	27	10%	\$ 70,000
						plus \$2,000 par emploi admissible créé (24)	
60. Leather Wear Ltd.	Marieville, P.Q.	Vêtements	A	\$ 60,000	37	10%	\$ 6,000
61. Lee Dyers Ltd.	Lachine, P.Q.	Teinture et finition de tricots	A	\$ 173,000	23	10%	\$ 17,300

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
62. Lee Dyers Ltd.	Île de Montréal, P.Q.	Teinture, finition et impression de tissus	N.U.	\$2,192,000	127	6% plus \$1,000 par emploi admissible créé (123)	\$254,520
63. Lesters Foods Ltd.	Laval, P.Q.	Charcuterie fine	a) A b) A.N.P.	a) \$ 162,000 b) \$ 362,650	38 55	a) 10% b) 10% plus \$900 par emploi admissible créé (55)	a) \$ 16,200 b) \$ 85,765
64. Levi Strauss of Canada Inc.	Cornwall, Ont.	Vêtements de détente	N.U.	\$1,639,000	353	10% plus \$2,000 par emploi admissible créé (352)	\$867,900
65. Lines Bros. (Canada) Ltd.	Waterloo, P.Q.	Bicyclettes	A	\$1,308,000	229	20%	\$261,600
66. Loomweave Corporation	Montréal, P.Q.	Draperies en tricot acrylique	A.N.P.	\$ 63,000	9	6% plus \$800 par emploi admissible créé (7)	\$ 9,380
67. Loomweave Corporation	Montréal, P.Q.	Velours artificiel	A.N.P.	\$ 68,000	7	6% plus \$800 par emploi admissible créé (5)	\$ 8,080
68. Lord & Fils Compagnie Ltée	Longueuil, P.Q.	Glissières de sécurité	A	\$ 175,000	21	10%	\$ 17,500
69. Luxo Lamp (Canada) Ltd.	Sainte-Thérèse-de-Blainville, P.Q.	Appareils d'éclairage	a) A b) A.N.P.	a) \$ 68,100 b) \$ 151,900	8 6	a) 7% b) 7% plus \$2,000 par emploi admissible créé (6)	a) \$ 4,767 b) \$ 22,633

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
70. Manitoulin Rustic Furniture Ltd.	Little Current, Ont.	Meubles en cèdre	A.M.	\$ 100,000	15	20%	\$ 20,000
71. Marius Ouellet Ltée	Disraeli, P.Q.	Meubles	A.M.	\$ 215,588	10	10%	\$ 21,559
72. Maxine Footwear Company Inc.	Montréal, P.Q.	Chaussures et semelles	a) A b) A.N.P.	a) \$ 81,000 b) \$ 61,000	10 4	a) 6% b) 6%	a) \$ 4,860 b) \$ 7,660
						plus \$1,000 par emploi admissible créé (4)	
73. Meubles Laurier Limitée	Laurier Station, P.Q.	Mobilier de chambre à coucher	A	\$ 180,000	16	20%	\$ 36,000
74. Murdock Lumber Inc.	Girardville, P.Q.	Bois d'oeuvre brut	A.M.	\$ 339,890	10	18%	\$ 61,180
75. M. Neiff Joseph	Bridgewater, N.-É.	Jalons d'arpen-tage en acier avec partie supérieure en aluminium	N.U.	\$ 78,100	11	20%	\$ 31,020
						plus \$1,400 par emploi admissible créé (11)	
76. Neonex Leisure Products Ltd.	Winkler, Man.	Maisons mobiles, caravanes et caravanes mobilisées	N.U.	\$ 778,585	238	10%	\$265,859
						plus \$2,000 par emploi admissible créé (94)	
77. North Star Diamond Abrasives Ltd.	Montréal, P.Q.	Foreuses à diamant et équipement de sciage	A	\$ 57,000	6	10%	\$ 5,700
78. Novastran Limited	Saint-Jean, T.-N.	Brosses à dent, cordage et ficelle	N.U.	\$ 341,000	29	25%	\$230,250
						plus \$5,000 par emploi admissible créé (29)	

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
79. Ocean Harvesters Ltd.	Harbour Grace, T.-N.	Traitement des bleuets	A	\$ 50,000	12	20%	\$ 10,000
80. Ocean Harvesters Ltd.	Harbour Grace, T.-N.	Farine et huile de poisson	A.M.	\$ 261,373	5	30%	\$ 78,412
81. The Ogilvie Flour Mills Company Ltd.	Candiac, P.Q.	Gluten et amidon de blé et autres sous-produits	N.U.	\$8,711,000	72	8% plus \$2,000 par emploi admissible créé (72)	\$840,880
82. P.R. Auto Camp Ltée	Terrebonne, P.Q.	Auto-caravanes	N.U.	\$ 125,000	29	5% plus \$800 par emploi admissible créé (27)	\$ 27,850
83. Page-Sangster Inc.	Sherbrooke, P.Q.	Impression commerciale	M	\$ 185,000	6	15%	\$ 27,750
84. Paton Manufacturing Co. Ltd.	Sherbrooke, P.Q.	Fil retors et tricots sur fil de chaîne	A.N.P.	\$ 870,000	30	15% plus \$1,500 par emploi admissible créé (30)	\$175,500
85. Paul Vallée Inc.	Sawyerville, P.Q.	Moulin à scie	A.M.	\$ 200,000	18	20%	\$ 40,000
86. Peculiar Industries Ltd.	Chester, N.-É.	Objets d'artisanat	N.U.	\$ 101,000	12	25% plus \$2,000 par emploi admissible créé (12)	\$ 49,250
87. Pierfab Inc.	Terrebonne, P.Q.	Pierres et briques décoratives	N.U.	\$ 99,000	17	10%	\$ 9,900
88. Pierre Legault Inc.	Pierrefonds, P.Q.	Céramique utilitaire	a) A b) A.N.P.	a) \$ 44,000 b) \$ 87,000	Néant a) 10 b)	10% 10% plus \$1,000 par emploi admissible créé (10)	a) \$ 4,400 b) \$ 18,700

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
89. Pizza Delight Take Out Ltd.	Moncton, N.-B.	Pizza congelée et sauce pour spaghetti et pizza	a) A.M. b) A.N.P.	a) \$ 38,525 b) \$ 22,375	7 5	a) 30% b) 30% plus \$3,500 par emploi admissible créé (5)	a) \$ 11,557 b) \$ 24,213
90. Plypane Inc.	Ville d'Anjou, P.Q.	Verre réfléchissant la lumière et la chaleur	A.N.P.	\$ 370,000	30	8% plus \$1,600 par emploi admissible créé (20)	\$ 61,600
91. Port-au-Choix Shipbuilding & Supply Ltd.	Port-au-Choix, T.-N.	Bateaux pour la pêche	N.U.	\$ 142,982	13	30% plus \$2,000 par emploi admissible créé (13)	\$ 68,894
92. Precision Homes & Components Ltd.	Sydney, N.-É.	Éléments de construction	N.U.	\$ 506,700	65	25% plus \$3,500 par emploi admissible créé (63)	\$347,175
93. Produits de Béton Rimouski, Inc.	Pointe-au-Père, P.Q.	Produits en béton	A	\$ 46,506	7	15%	\$ 6,976
94. Les Produits Forestiers B & B Inc.	La Minerve, P.Q.	Transformation de billes	N.U.	\$ 142,420	24	20% plus \$1,000 par emploi admissible créé (24)	\$ 52,484
95. Rapp Lumber Products Ltd.	Pembroke, Ont.	Paniers et autres contenants	N.U.	\$ 445,500	85	10% plus \$1,500 par emploi admissible créé (85)	\$172,050
96. Reliure Vianney Bélanger Inc.	Montréal, P.Q.	Reliure de livres	M	\$ 52,000	5	6%	\$ 3,120

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
97. Reynolds Aluminum Co. of Canada Ltd.	Cap-de-la-Madeleine, P.Q.	Produits en aluminium laminé	A	\$4,774,000	58	15%	\$716,100
98. Ross-Ellis Limited	Montréal, P.Q.	Pochettes pour disque	A	\$ 113,500	8	5%	\$ 5,675
99. Scoop Fashions Inc.	Montréal, P.Q.	Robes et vêtements de sport pour dames	A	\$ 74,000	47	10%	\$ 7,400
100. Scott Paper Limited	Crabtree, P.Q.	Couches de papier	A	\$ 405,000	36	10%	\$ 40,500
101. Séchoir Lau-Ghis Inc.	Beauceville, P.Q.	Bois séché	A	\$ 197,241	11	20%	\$ 39,448
102. Sterex Pharma Products Ltd.	Pointe-Claire, P.Q.	Produits pharmaceutiques injectables	N.U.	\$ 225,000	19	10% plus \$1,300 par emploi admissible créé (18)	\$ 45,900
103. Stowin Investments Ltd.	Stellarton, N.-É.	Portes, plancher et cabinets de bois	N.U.	\$1,960,000	175	10% plus \$3,000 par emploi admissible créé (175)	\$721,000
104. Timberline Ranch Ltd.	Frank, Alta	Bois de dimension et de traverses	N.U.	\$ 71,700	14	12% plus \$1,800 par emploi admissible créé (14)	\$ 33,804
105. Tricot Majestic Ltée	Montréal, P.Q.	Bas, chandails et maillots de bain tricotés	N.U.	\$ 191,450	124	5% plus \$500 par emploi admissible créé (84)	\$ 51,572
106. Tricot Majestic Ltée	Saint-Hyacinthe, P.Q.	Vêtements tricotés	A	\$ 144,000	88	10%	\$ 14,400

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
107. Usen Fisheries Ltd.	Souris, Î.-P.-É.	Traitement du poisson	A.M.	\$ 276,754	44	30%	\$ 83,026
108. Les Usines d'Autray Ltée	Saint-Félix-de-Valois, P.Q.	Boîtes de camions et produits métalliques	N.U.	\$ 287,319	42	10% plus \$1,500 par emploi admissible créé (40)	\$ 88,732
109. Vibrapipe Concrete Products Ltd.	Blainville, P.Q.	Tuyaux de béton	A.M.	\$ 475,000	35	10%	\$ 47,500
110. Wertex Hosiery Co. Ltd.	Montréal, P.Q.	Bas pour dames	A	\$1,552,000	140	5%	\$ 77,600
111. Westfield Apparel Ltd.	Winnipeg, Man.	Pantalons	N.U.	\$ 108,800	42	15% plus \$800 par emploi admissible créé (42)	\$ 49,920
112. William Neilson Limited	New Liskeard, Ont.	Produits laitiers	A.M.	\$ 148,100	2	10%	\$ 14,810
113. World Wide Staple Co. Inc.	Montréal, P.Q.	Nouveau type de clous	A.N.P.	\$ 117,500	17	10% plus \$1,500 par emploi admissible créé (15)	\$ 34,250

OFFRES ACCEPTÉES ET ULTÉRIEUREMENT RÉVISÉES

1. Aerovox Canada Limited (Mai 1972)	Amherst, N.-É.	Condensateurs à l'huile	N.U.	\$ 855,500	90	20% plus \$2,000 par emploi admissible créé (90)	\$351,100
2. ATCO (Québec) Ltée (Sept. 1971)	Ville LaSalle, P.Q.	Maisons mobiles	N.U.	\$ 329,000	225	10% plus \$950 par emploi admissible créé (196)	\$219,100

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
3. Boulangerie Doyon Inc. (Août 1971)	Saint-Côme, P.Q.	Boulangerie	A	\$ 112,500	20	20%	\$ 22,500
4. Can-Am Spectator Sales Ltd. (Mai 1972)	Elie, Man.	Emblèmes, écussons spéciaux, etc.	N.U.	\$ 218,630	48	12% plus \$800 par emploi admissible créé (48)	\$ 64,636
5. Co-op Vegetable Oils Limited (Mars 1972)	Altona, Man.	Oléagineux	A.M.	\$ 620,000	10	12%	\$ 74,400
6. Degelman Industries Ltd. (Mars 1972)	Regina Sask.	Équipement agricole	A	\$ 667,000	70	17%	\$113,390
7. Extruded Plastics Products Ltd. (Juin 1972)	Saint-Jacques-de-Montcalm, P.Q.	Raccords de tuyauterie en chlorure de polyvinyle	A.N.P.	\$ 488,500	26	8% plus \$1,500 par emploi admissible créé (26)	\$ 78,080
8. Métal Rousseau Metal Inc. (Oct. 1971)	Saint-Jean-Port-Joli, P.Q.	Étagères métalliques	A	\$ 217,000	30	20%	\$ 43,400
9. Reid Products Limited (Sept. 1971)	Bide Arm, T.-N.	Traitement du poisson	N.U.	\$ 300,800	100	20% plus \$1,000 par emploi admissible créé (100)	\$160,160
10. Sklar Manufacturing Limited (Déc. 1971)	Mattawa, Ont.	Pièces d'ameublement	A.N.P.	\$1,083,760	40	20% plus \$3,000 par emploi admissible créé (40)	\$336,752
11. Step-Lite Manufacturing Limited (Oct. 1971)	Renfrew, Ont.	Chaussures	N.U.	\$ 166,045	88	10% plus \$2,000 par emploi admissible créé (88)	\$192,604

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
12. Terminal Crimping Ltée (Juin 1971)	Richelieu, P.Q.	Câblages électriques	N.U.	\$ 148,816	29	7% plus \$900 par emploi admissible créé (29)	\$ 36,517
13. Ventilation Latendresse Ltée (Mai 1972)	Boucherville, P.Q.	Conduits en tôle, louvre et persiennes en aluminium et volets à feu	A.N.P.	\$ 99,000	14	10% plus \$900 par emploi admissible créé (9)	\$ 18,000

OFFRES ACCEPTÉES ET ULTÉRIEUREMENT DÉCLINÉES OU RETIRÉES

1. Albert Griffin Limited  
(Déc. 1971) North Lake,  
Î.-P.-É.
2. Atlantic Line & Twine Co.  
(Jan. 1972) Province de  
la N.-É.
3. B.K.R. Furniture Mfg. Co.  
(Fév. 1972) Laval, P.Q.
4. Beothic Fish Processors  
Limited (Mai 1971) Valleyfield,  
T.-N.
5. Fibratron Textile Corp.  
(Juin 1971) Lachine, P.Q.
6. J. W. Kilgour & Bro. Limited  
(Mai 1972) Coaticook, P.Q.
7. Larson Woodlands Research  
Limited (Sept. 1971) Thunder Bay,  
Ont.
8. M. M. Marcovici  
(Jan. 1972) Salaberry-de-  
Valleyfield, P.Q.

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
9. Milprods Ltd. (Sept. 1971)	Saint-Boniface, Man.						
10. Mount Scio Farms (Juil. 1971)	Saint-Jean, T.-N.						
11. Technical Plastics Trois- Rivières Ltd. (Août 1971)	Trois-Rivières, P.Q.						

PARTIE III - REVUE DES GARANTIES DE PRÊTS AU COURS DU MOIS

Aucune garantie de prêt acceptée, déclinée, retirée ou révisée  
au cours du mois d'août 1972.

#### PARTIE IV - DÉFINITIONS

##### TERMES UTILISÉS DANS LA PARTIE I

Demande - Il s'agit d'une soumission présentée, suivant les modalités approuvées, par un requérant demandant une aide au développement. Chaque demande est restreinte à un projet sur un seul emplacement. Toutefois, une demande peut être faite soit à l'égard d'une modernisation, d'un agrandissement, d'un agrandissement en vue d'un nouveau produit ou d'un établissement entièrement nouveau, soit à l'égard de certains de ces éléments réunis. Dans le cas d'une demande se rapportant à une combinaison de projets, le document est traité comme une seule demande tandis que chaque genre de projet est évalué séparément.

Reçue - Il s'agit d'une demande qui a été remise au Ministère. La date de réception constitue la première date de contrôle et sert de point de repère pour déterminer les conditions "d'engagement antérieur" suivant la définition qu'en donnent la Loi et le Règlement sur les subventions au développement régional.

Retirée - Demande dont le requérant sollicite le retrait après sa réception, avant ou pendant l'évaluation.

Rejetée - Demande refusée en vertu des dispositions des statuts qui en régissent l'administration parce que le projet en question est jugé non admissible, qu'il serait mis de l'avant sans l'attribution d'une aide financière ou qu'il ne contribuerait pas notablement à l'expansion économique et au relèvement social dans une région désignée ou une zone spéciale.

Offre faite - Lorsqu'une demande a été évaluée et que le montant estimatif de la subvention ou de la garantie de prêt nécessaire pour assurer la mise en exploitation commerciale du projet a été établi, le requérant reçoit une offre de subvention, sous réserve de conditions précises. Pour les besoins du rapport et de la gestion, la date de l'offre constitue la deuxième date de contrôle.

Périmée - Lorsque le requérant, ayant reçu une offre, ne retourne pas de document officiel d'acceptation dans les quatre-vingt-dix jours suivants, celle-ci devient périmée et le requérant en est averti. Le projet ne peut être considéré de nouveau que si le requérant présente une nouvelle demande.

Retirée - Situation où une offre est annulée avant son acceptation, sur la foi de nouvelles données qui justifient ce rappel.

Déclinée - Situation où le requérant refuse officiellement une offre de subvention.

Offre acceptée - Une offre de subvention est acceptée lorsque le requérant en retourne une copie dûment signée dans les quatre-vingt-dix jours suivant sa réception. Le requérant convient en outre de respecter la dernière date devant marquer le début des travaux de construction.

Retirée - Situation où le Ministère, avant d'avoir effectué un versement, découvre que des engagements contractuels se rapportant à un projet ont été pris avant la présentation de la demande ou que d'autres exigences légales n'ont pas été respectées, et prend les mesures nécessaires pour retirer l'offre en question.

Déclinée - Situation où le requérant, après avoir accepté une offre, avertit officiellement le Ministère qu'il n'a pas l'intention de mettre son projet à exécution.

Aucun versement effectué - Aucun montant ne peut être versé au requérant avant que l'établissement n'ait été officiellement déclaré "en exploitation commerciale" comme le définissent la Loi et le Règlement sur les subventions au développement régional. Une inspection des lieux et une vérification comptable doivent alors être effectuées par un fonctionnaire autorisé agissant au nom du Ministre.

Versement partiel effectué - Situation où la mise en exploitation commerciale de l'établissement a été certifiée et où un ou plusieurs versements en rapport avec l'aide offerte ont été effectués mais non le dernier versement.

Dernier versement effectué - Lorsque l'établissement a été en exploitation commerciale pendant la période prescrite, le Ministère effectue une dernière inspection. Si toutes les conditions précisées dans l'offre acceptée de même que dans la Loi et le Règlement pertinents ont été respectées, le dernier versement est alors effectué. Ce dernier versement ne peut être fait avant 24 mois suivant la date certifiée de mise en exploitation commerciale, lorsque le montant de l'aide est fondé uniquement sur le coût d'immobilisation approuvé, ou 36 mois lorsque le montant est fondé en partie sur le nombre d'emplois créés dans l'entreprise.

Application des termes aux garanties de prêts - Les définitions ci-dessus s'appliquent à la fois aux subventions et aux garanties de prêts. Dans le cas de ces dernières, aucun versement n'est évidemment effectué au requérant.

Lorsqu'il accorde une garantie de prêt, le Ministère conclut une entente avec le prêteur pour garantir le remboursement d'une partie du prêt consenti au requérant. Cette entente n'est entérinée que lorsque le requérant et le prêteur se sont entendus sur les conditions du prêt. L'offre originale faite au requérant par le Ministère se présente sous la forme d'une lettre d'intention, dont une copie est envoyée au prêteur éventuel. L'acceptation de la lettre d'intention par les deux parties constitue une "offre acceptée". Si le requérant ne réussit pas à obtenir son prêt, l'offre est alors "retirée". Si le requérant abandonne son projet ou obtient son prêt sans la garantie, l'offre est "déclinée". Une fois que le Ministère a effectivement conclu une entente avec le prêteur, la "garantie est en vigueur".

Le requérant d'une garantie de prêt s'acquitte de ses obligations d'emprunteur directement auprès du prêteur, diminuant ainsi la responsabilité éventuelle du Ministère.

#### TERMES UTILISÉS DANS LA PARTIE II

Société - Il s'agit de la raison sociale ou du nom de la société identifiant le requérant au moment où il accepte une offre d'aide financière.

Emplacement - Le nom de l'endroit est celui qui est utilisé par Statistique Canada pour indiquer l'emplacement géographique précis de l'usine ou de l'établissement.

Produit ou transformation - Il s'agit de la nature du produit fabriqué ou du mode de transformation.

Genre de projet

N.U. - Nouvelle usine - il s'agit d'un nouvel établissement, suivant la définition que donnent au terme "établissement" la Loi et le Règlement sur les subventions au développement régional.

A.N.P. - Agrandissement en vue d'un nouveau produit - il s'agit d'un agrandissement apporté à un établissement existant en vue d'y fabriquer ou transformer un produit non antérieurement fabriqué ou transformé par le requérant.

A - Agrandissement - il s'agit d'un agrandissement apporté à un établissement existant afin d'y accroître la production de produits déjà fabriqués ou transformés.

M - Modernisation - il s'agit de changements apportés à un établissement existant afin surtout de diminuer les coûts de production ou améliorer la qualité du produit.

N.E.C. - Nouvel établissement commercial - il s'agit d'un nouvel établissement implanté afin d'offrir un service plutôt que de fabriquer ou transformer un produit.

Coût admissible prévu - Il s'agit du coût d'immobilisation d'un projet, suivant l'évaluation qui en a été faite par le Ministère sur la foi des renseignements fournis par le requérant, n'englobant que la partie admissible aux termes de la Loi et du Règlement sur les subventions au développement régional.

Nombre prévu de nouveaux emplois directs - Il s'agit du nombre d'emplois devant être directement créés, suivant l'évaluation qui en a été faite par le Ministère sur la foi des renseignements fournis par le requérant.

Nombre d'emplois admissibles - La Loi et le Règlement sur les subventions au développement régional définissent les conditions précises en vertu desquelles un stimulant relié à la création d'emplois peut être versé. Lorsqu'une offre de ce genre est faite, le Ministère évalue le nombre approximatif d'emplois admissibles devant être créés qui a été établi par le requérant. Ce nombre est indiqué dans l'offre comme étant le nombre d'emplois admissibles prévus et constitue l'estimation faite par le Ministère du nombre d'emplois sur lequel le versement sera fondé.

Offre faite - L'offre faite établit les conditions devant régir les versements de la subvention. Elles sont exprimées en pourcentage du coût d'immobilisation admissible plus (le cas échéant) un montant par emploi direct admissible devant être créé. Les conditions sont fondées sur l'évaluation de la demande, faite par le Ministère.

Offre globale approximative - Il s'agit de l'estimation, faite par le Ministère, du montant de la subvention susceptible d'être payée, en fonction de l'évaluation du projet.

Dans le présent rapport, le montant estimatif d'une subvention est constitué de l'estimation originale et des révisions officielles faites par la suite, ou des versements réels qui ont été effectués lorsque l'inspection définitive et le dernier versement ont eu lieu.

### TERMES UTILISÉS DANS LA PARTIE III

Genre d'entreprise - Description du produit fabriqué ou du mode de transformation.

Coût d'immobilisation prévu - Il s'agit du coût d'immobilisation total relié à l'actif immobilisé, suivant l'évaluation qui en a été faite par le Ministère sur la foi des renseignements fournis par le requérant. Lorsque le projet est réalisé, ce chiffre est modifié au besoin, afin d'indiquer le montant réel investi.

Montant du prêt - Valeur globale du prêt original devant être garanti.

Montant maximal de la garantie de prêt - Montant initial de la garantie de prêt, exprimé en pourcentage du prêt total.



